

## FORMATION DE MEMBRES CHSCT – NIVEAU 2



### Intitulé du stage :

Comprendre et agir avec le CHSCT

### Stagiaires :

9 / 15 membres CHSCT

### Lieu de déroulement :

Région Aquitaine

### Prise en charge :

Entreprise du participant

### Votre droit à la formation

#### 3 jours :

Entreprise ou établissement de  
– 300 salariés

#### 5 jours :

Entreprise ou établissement de  
+ 300 salariés

### Dates

### Se renseigner auprès de l'institut.

Nous sommes à votre disposition  
pour organiser des sessions pour  
des groupes situés en Aquitaine.

### Objectifs

A partir d'une formation de base réalisée antérieurement, et des acquis de l'expérience de plusieurs années de mandat, le stagiaire approfondira ses connaissances et confortera ses compétences dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Cette formation de membres de CHSCT permettra de :

- Actualiser les connaissances acquises par l'expérience d'élus CHSCT,
- Dynamiser sa pratique,
- Valoriser l'action du CHSCT et l'inscrire dans une dynamique collective,
- Entraîner les salariés dans une réelle démarche de prévention,
- Approfondir les aspects réglementaires ou conventionnels pour les faire valoir,
- Analyser les accidents et les conditions de travail avec la recherche des causes de risque,
- Savoir réaliser un bilan des actions menées ou à mener,
- Obtenir une réelle approche professionnelle sur :
  - L'identification des enjeux d'une action de prévention,
  - La participation à l'élaboration et à la réalisation d'un programme de prévention,
  - L'analyse d'un poste de travail pour en déterminer les risques, les nuisances et proposer des mesures correctives,
  - La réalisation d'inspections efficaces : qui, quoi, pourquoi, comment ; rédiger les rapports d'enquête.

La formation abordera des pratiques d'action sur les questions suivantes :

- Comment valoriser autant la préparation d'une action de prévention que sa réalisation ?
- Comment intervenir en réunion : savoir motiver, argumenter, convaincre ?
- Comment adapter son comportement à l'objectif poursuivi et au contexte ?
- Comment faire de la réunion du CHSCT un lieu d'informations et de décisions ?

### Outils et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques interactifs,
- Etudes de cas des stagiaires liées au travail,
- Travaux de groupes et sous-groupes,
- Outils de mise en pratique dans l'entreprise et de suivi personnalisé,
- Développement de l'expertise CHSCT,
- Documentation spécialisée : brochures – articles – revues - CD – DVD.

### Animation

Les membres de l'équipe pédagogique sont diplômés de 3<sup>e</sup> cycle universitaire :

- Ergonome, Psychologue
- Expert en droit du travail
- Expert CHSCT agréé par le ministère du travail
- Expert en organisation du travail

### Financement

**Le coût de la formation (frais pédagogique + salaire + déplacement + frais de séjour et de repas) est pris en charge par l'entreprise du membre du CHSCT.**

- Frais pédagogiques : 900 € / stagiaire pour 3 jours –  
1 500 € / stagiaire pour 5 jours Etudes de cas des stagiaires liées au travail.
- Paiement salaire : 3 jours si l'entreprise à - 300 salariés - 5 jours si l'entreprise à + 300 salariés
- Frais de déplacement : remboursement employeur, base tarif SNCF 2<sup>e</sup> classe.
- Frais de séjour : remboursement employeur limité à 83,86 €/jours à Paris -  
68,61 €/j en province
- Indemnité de repas : remboursement employeur limité à 15,25 € / repas